



L'objectif de gestion du fonds est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.



318 M€
Actif net



120,50 €
Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé

5 ans



Gérants

Stéphane Nières Tavernier, Christophe Pouchoy

Caractéristiques

| | |
|---------------------------|---|
| Type | Fonds commun de placement (FCP) de droit français |
| Durée de vie | 99 ans |
| Création | 06/12/2023 |
| Date de 1ère VL | 06/12/2023 |
| Code ISIN | FR00140045U4 |
| Code Bloomberg | TOGTISE FP |
| Devise de cotation | EUR |
| Affectation des résultats | Capitalisation et/ou Distribution et/ou report |
| Indice | MSCI WORLD NET TOTAL RETURN (en EUR) |
| Eligible au PEA | Non |
| Classification SFDR | Article 8 |

*L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Conditions financières

| | |
|---|----------------------------|
| Frais d'entrée | 6% max. non acquis à l'OPC |
| Frais de sortie | Néant |
| Frais de gestion | 1,30% TTC max. |
| Commission de surperformance | Non |
| Swing pricing | Non |
| Min. de souscription | Néant |
| Frais au 31/12/2023 | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,99% |
| Coûts de transaction | 0,28% |
| Frais de surperformance | Non |

Informations opérationnelles

| | |
|----------------|----------------------------|
| Valorisation | Quotidienne |
| Cut-off | 14:30 |
| Règlement | J+2 |
| Valorisateur | CACEIS Fund Administration |
| Dépositaire | CACEIS Bank |
| Décimalisation | Cent-Millièmes |

Commentaire du gérant

Dans un contexte de taux toujours relativement élevés, le marché actions a réussi à rebondir en mai et le fonds a surperformé son indice de référence, aidé par une forte progression des semiconducteurs et équipements technologiques. Dans les semiconducteurs, les prévisions de Nvidia ont rassuré sur le niveau de demande de serveurs IA et la soutenabilité de la croissance, expliquant les hausses du « complexe IA » (dont Nvidia, ARM, Micron, TSMC, SK Hynix, AMD, Marvell). Le segment semiconducteur analogue et de puissance montre aussi des signes de stabilisation voire d'amélioration séquentielle sur l'industrie qui bénéficie à Analog Devices, Infineon, Renesas et NXP. Les équipements technologiques profitent de la hausse de NetApp (hausse de la demande de stockage flash) et d'Apple (anticipation d'un nouveau cycle de renouvellement de smartphones / PC avec l'IA générative). Les logiciels applicatifs (Salesforce, Workday) souffrent en revanche d'une modération en cours de la croissance avec peut-être une réallocation de budgets IT vers le matériel (serveurs, datacenters) et les logiciels d'infrastructure (Microsoft Azure, Amazon AWS).

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)

Cette part a été créée en 2023.
La performance calculée pour une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée

Performances annualisées (%)

Cette part a été créée en 2023.
La performance calculée pour une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée

Performances annualisées (%)

Cette part a été créée en 2023.
La performance calculée pour une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée

Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Profil de l'OPC

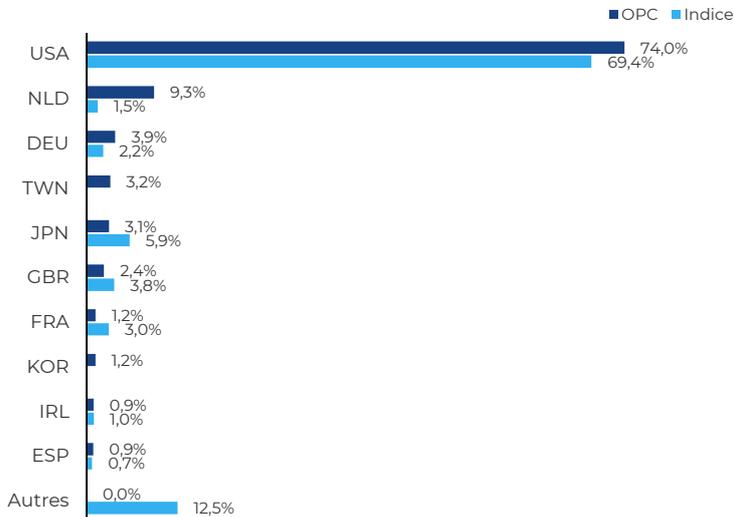
| | |
|--------------|-------|
| VE/CA 2024 | 10,6 |
| PER 2024 | 40,3 |
| Rendement | 0,8% |
| Active share | 75,2% |

| | |
|--|---------|
| Poche trésorerie (en % de l'actif net) | 2,3% |
| Nombre de lignes | 49 |
| Capitalisation moyenne (M€) | 848 674 |
| Capitalisation médiane (M€) | 111 148 |

Source : LFDE

Répartition géographique

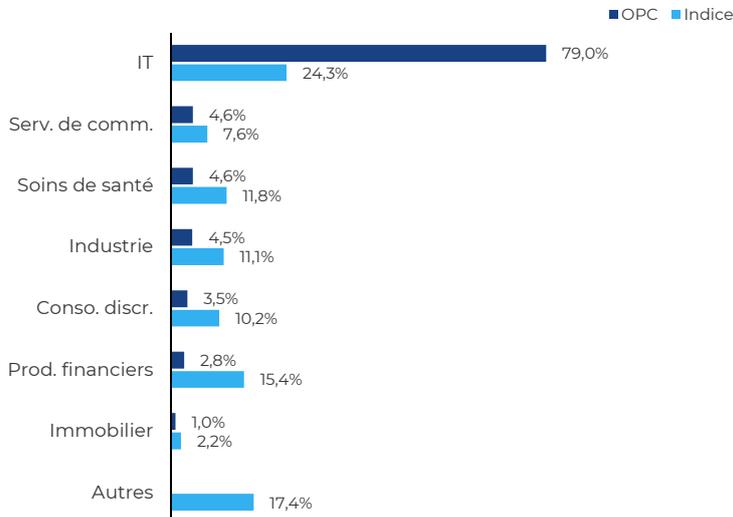
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : LFDE

Répartition sectorielle (GICS)

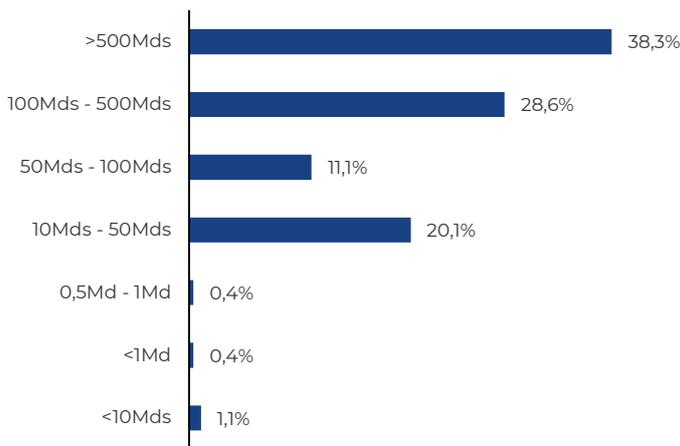
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : Bloomberg

Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : LFDE

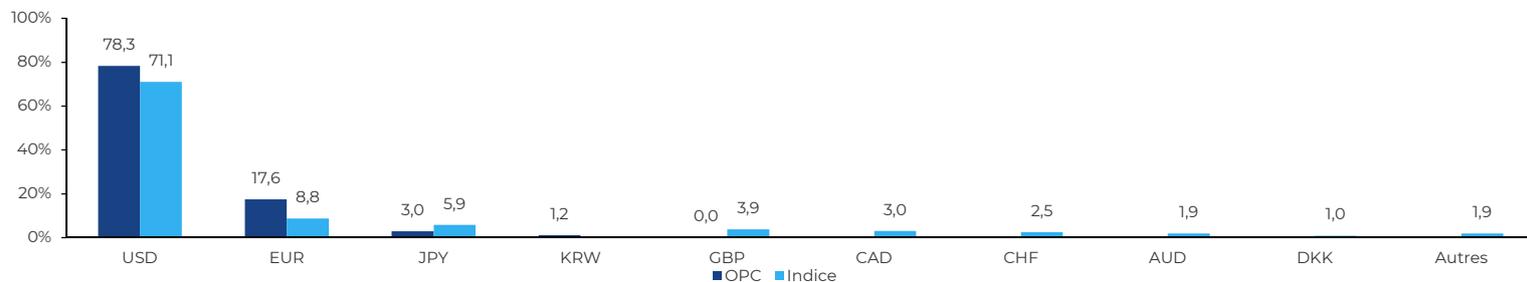
Principales positions

| Valeurs | Pays | Secteurs | En % de l'actif net |
|-------------------|------|---------------|---------------------|
| Nvidia | USA | IT | 9,6 |
| Microsoft | USA | IT | 8,9 |
| Apple | USA | IT | 4,2 |
| Broadcom | USA | IT | 4,0 |
| ASM International | NLD | IT | 3,8 |
| TSMC ADR | TWN | IT | 3,2 |
| ASML | NLD | IT | 2,8 |
| AMD | USA | IT | 2,7 |
| Amazon | USA | Conso. discr. | 2,5 |
| Micron Technology | USA | IT | 2,5 |

Poids des 10 premières positions : **44,2%**

Source : LFDE

Répartition par devise



Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

| Top 3 contributeurs | | |
|--|-------------|--------------|
| Valeurs | Performance | Contribution |
| Nvidia | +23,9 | +1,9 |
| ASM International | +8,0 | +0,3 |
| Microsoft | +3,0 | +0,3 |
| Poids des 3 contributeurs : 21,5% | | |

| Flop 3 contributeurs | | |
|---|-------------|--------------|
| Valeurs | Performance | Contribution |
| Salesforce | -19,2 | -0,5 |
| Workday | -15,9 | -0,3 |
| OVH Groupe | -32,0 | -0,2 |
| Poids des 3 contributeurs : 5,7% | | |

Source : LFDE

Principaux indicateurs ISR

Méthode de la note ISR moyenne

Note ISR du portefeuille meilleure que la Note ISR de l'univers d'investissement, après élimination de 20% des entreprises / émetteurs les moins bien notés, et de la liste des exclusions issue du Comité d'Exclusion LBP AM.



Gouvernance responsable
Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources
Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique
Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

Développement des Territoires
Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

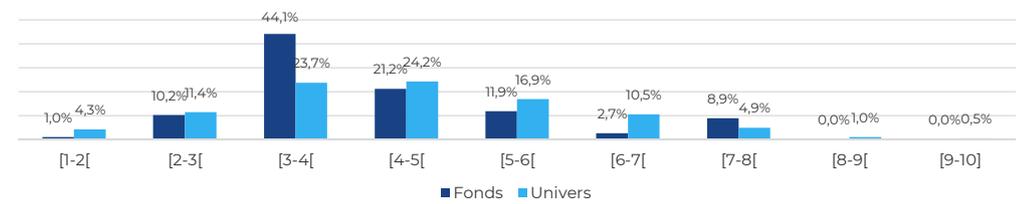
| Indicateurs ISR | % couverture portefeuille | % couverture comparable | Valeur du portefeuille | Valeur limite du comparable | Type de comparable |
|---|---------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Score GREaT moyen | 100,0% | 97,8% | 4,3 | 4,5 | Portfolio -20% |
| Empreinte carbone (Scope 1+2) | 99,1% | 95,7% | 7,3 | 94,9 | Univers |
| Rémunération responsable | 99,1% | 93,4% | 58,3% | 51,3% | Univers |
| Spot Sustainability score of the PTF for SFDR | N/A | N/A | 68,6% | 30,0% | Absolu |

Piliers GREaT

| | | | | | |
|-------------------------------------|--------|-------|-----|-----|---------|
| Responsible Governance | 100,0% | 98,2% | 5,5 | 5,2 | Univers |
| Sustainable Management Of Resources | 100,0% | 98,2% | 5,2 | 5,2 | Univers |
| Energy And Economic Transition | 100,0% | 98,2% | 4,3 | 5,0 | Univers |
| Local Territories | 100,0% | 97,6% | 4,7 | 5,1 | Univers |

Score GREaT moyen : Pire score GREaT des titres en position. La note 1 correspond à la plus forte qualité extra-financière et 10 la plus faible.
Empreinte carbone : Nombre de tonnes de gaz à effet de serre générées (scope 1 + 2) pour 1 million d'euros investis.
Rémunération responsable : Part des entreprises qui prennent en compte des critères extra-financiers dans la politique de rémunération de leurs dirigeants.
Taux de durabilité : Part des entreprises considérées comme des investissements durables au sens de la réglementation SFDR.
Univers : MSCI World ex Europe dividendes nets réinvestis (en euro) + Stoxx Europe Total Market dividendes net réinvestis (en euro) + MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis (en euro)

Répartition par note GREaT

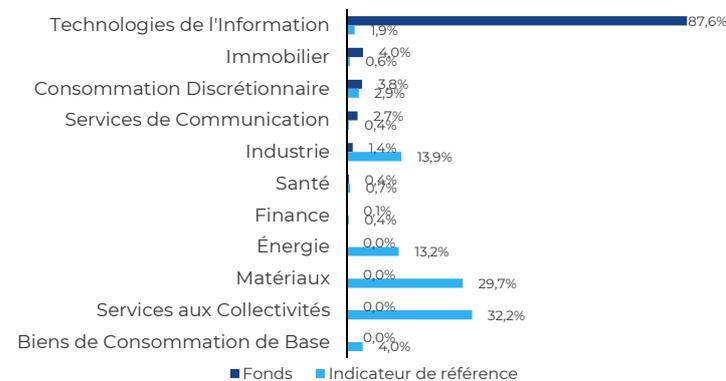


Meilleures notes GREaT du portefeuille

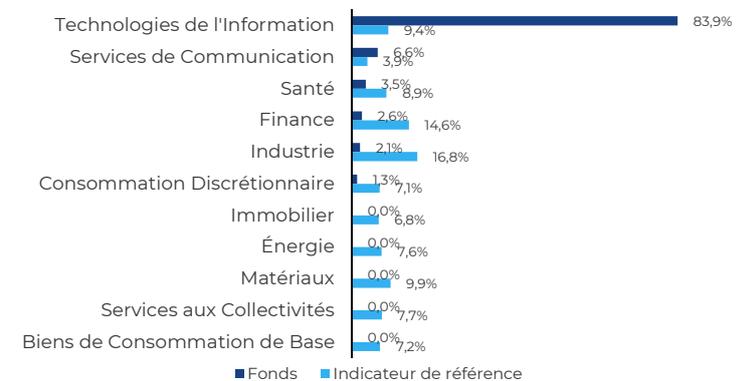
| Libellé | Poids dans le portefeuille | Note GREaT | G | R | E | T |
|-----------------------|----------------------------|------------|-------|-------|-------|-------|
| EQUINIX INC | 1,0% | 1,6 | 1,4% | 40,2% | 11,7% | 46,7% |
| NXP SEMICONDUCTORS NV | 1,0% | 2,4 | 13,8% | 25,7% | 21,5% | 39,0% |
| RELX PLC | 1,4% | 2,4 | 25,2% | 27,5% | 17,6% | 29,7% |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR | 2,1% | 2,5 | 18,0% | 29,4% | 2,9% | 43,6% |

KPI ISR du fonds

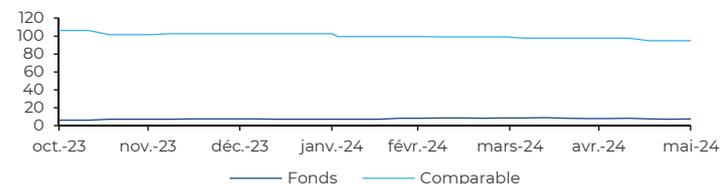
Répartition sectorielle en contribution Empreinte carbone (Scope 1+2)



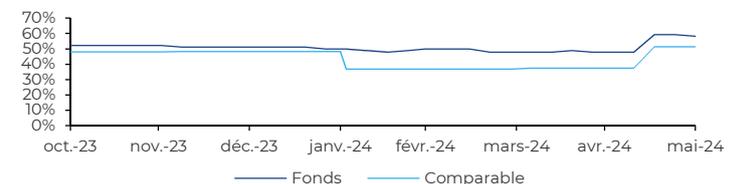
Répartition sectorielle en contribution Rémunération responsable



Evolution Empreinte carbone (Scope 1+2)



Evolution Rémunération responsable



Source des données extra financière : LBP AM

Glossaire

Lexique des indicateurs de risque

| | |
|---------------------------------------|--|
| Volatilité | Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds. |
| Ratio de Sharpe | Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ». Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ». |
| Bêta | Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice. |
| Ratio d'information | Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence. |
| Tracking error | Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence. |
| Max. drawdown | Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille. |
| Recouvrement (en jours ouvrés) | Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »). |
| Sensibilité | Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%). |

Lexique de l'analyse financière

| | |
|-------------------------------------|---|
| VE/CA | Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires). |
| PER | Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net. |
| Consommation discrétionnaire | Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels. |
| Consommation de base | Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels. |
| Services de communication | Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données. |
| Pays émergents | On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants. |
| Matières premières | Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie. |

Lexique de l'analyse crédit

| | |
|--|--|
| Obligation « investment grade » | Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+. |
| Obligation « high yield » | Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-. |
| Duration | Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand. |
| Yield to worst | Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement. |
| Rendement (tous call exercés) | Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale. |

Lexique de l'analyse extra-financière

| | |
|---------------------------------------|---|
| Taux de sélectivité | Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG. |
| Univers de départ | Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus. |
| Score de controverse | Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance. |
| Données carbone | Ensemble des données brutes (source Carbon4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds : Ratio impact carbone : émissions de CO ₂ économisée et émissions de CO ₂ induites Intensité carbone : Emissions carbonées scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les autres émissions indirectes). |
| Ratio impact carbone (CIR) | Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprise (en tonnes équivalent CO ₂), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit. |
| Ratio intensité carbone (WACI) | Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG. |

Pour plus d'information

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous :
<https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf>

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous :
<https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf>

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.